Le temps de préparation est de 20 minutes.

Chaque sujet est composé de trois textes

Le passage à l'oral, d'une durée totale de 10 minutes, se décompose en deux étapes successives : la présentation de votre analyse (5 min) suivie d'un échange avec le jury (5 min).

Pour la présentation :

- Enoncez le thème général du sujet.
- Pour chaque texte, présentez les arguments principaux et la/les problématique(s) associée(s).
- Faites la synthèse des informations contenues dans les trois documents et mettez-les en perspective.

Le jury échangera ensuite avec vous sur des questions relatives au sujet.

Lumière sur la vie nocturne des villes

La gazette des communes, publié le 02/09/2019, Sophie Le Renard

A Rennes, dans chaque quartier, un bâtiment de plus de treize étages est illuminé pour que ses contours donnent des repères aux habitants.

La lumière est au centre des politiques des collectivités, pour des raisons esthétiques, de sécurité, de valorisation du patrimoine ou d'économie d'énergie. L'éclairage des villes contribue à réduire le sentiment d'insécurité des habitants, favorisant leur bien-être ainsi que le tourisme. C'est en modernisant les équipements, en prenant en compte les usages, la pollution lumineuse, et en réduisant les coûts d'éclairage que cela est rendu possible.

A Lyon, Chartres, Reims, Amiens ou Sens, quand tombe la nuit, des images animées et colorées revêtent les façades du patrimoine ancien. Ces sons et lumières donnent vie aux monuments tout en narrant des fables et légendes en relation avec la grande ou la petite histoire du lieu. Les « vidéo mappings » et autres festivals lumineux sont devenus des rendez-vous annuels qui rythment la vie des villes, les valorisent et les rendent attractives.

« Le patrimoine doit désormais être animé pour augmenter sa fréquentation. Cela offre une vraie dynamique, change l'image de la ville ou la fait connaître », considère Laurent Lhuillery, conseiller délégué à la valorisation du patrimoine par la lumière. Le festival Chartres en lumières attire un million de visiteurs par an pour des retombées économiques de 130 millions d'euros, selon l'évaluation du comité régional du tourisme.

Pourquoi certaines villes rallument les lampadaires la nuit

Reporterre, Par Guénolé Carré, 16 avril 2025

Salvatrices pour le vivant ou néfastes pour la sécurité, les politiques d'extinction de l'éclairage public divisent, au point que des communes font déjà marche arrière. Pourtant, ces deux aspirations ne sont pas irréconciliables.

Si ce rêve d'une urbanité respectueuse de la vie nocturne semble hautement désirable pour certains, il suscite des craintes pour d'autres : augmentation de l'insécurité, des accidents de la route ou risque d'une diminution de l'accessibilité de certains espaces, notamment pour les femmes.

Selon une étude de l'Ademe de 2017, les 11 millions de lumières que compte l'éclairage public en France représentaient une puissance de 1 300 mégawatts, soit autant qu'un réacteur nucléaire récent. Leur extinction permet donc des économies importantes pour les collectivités, qui ont été nombreuses à sauter le pas ces dernières années. Entre 2022 et 2023, les émissions lumineuses de l'Hexagone ont ainsi chuté de 25 %.

Chez certaines espèces fuient la lumière. Pour ces dernières, une simple route illuminée peut représenter une barrière aussi infranchissable qu'un barrage pour des poissons et contribuer à la fragmentation des écosystèmes.

Après avoir franchi le pas pour des raisons économiques plutôt qu'écologiques, de nombreuses communes ont rallumé leurs lumières la nuit avec la baisse des prix de l'énergie.

Pour Jean-Pierre Frodello, directeur de la Ligue pour la protection des oiseaux en Normandie, les mesures actuelles seraient encore insuffisantes : « Quand on éteint à 23 heures et qu'on allume à 5 heures, on n'arrange rien du tout pour une partie des espèces nocturnes. »

On manque encore de recul sur les politiques d'extinction de l'éclairage. Même si l'extinction des éclairages ne semble pas affecter radicalement la délinquance, la question de la sécurité des déplacements en ville dépasse largement le champ des statistiques policières, notamment pour les femmes.

« Quand la police dit "tout ça, c'est psychologique", non ça ne l'est pas, c'est fondé sur des faits réels qui ont traversé la vie des femmes. Ce sont des regards, des siflements, des attouchements, c'est aussi la tension qui est vécue quand quelqu'un vous suit », dit l'experte, qui rappelle que seule une partie des agressions les plus graves font l'objet de plainte.

Il serait parfaitement possible de concilier sécurité et défense du vivant, à condition de tenir compte des spécificités sociales et urbanistiques locales, au plus proche des réalités du terrain. Déplacer des arrêts de bus afin d'éviter la traversée de lieux non éclairés ou mettre en place des politiques d'arrêt à la demande pourraient faire partie de ces solutions.

Près de Bordeaux, les habitants peuvent rallumer eux-mêmes les lampadaires de leur ville la nuit avec leur téléphone

Par Jean Cittone, Le 25 octobre 2024, Le Figaro

Dans plusieurs villes de la métropole comme Bordeaux ou Eysines, certains quartiers peu fréquentés sont désormais entièrement éteints la nuit.

Eysines est la première commune du département à mettre en place le dispositif « J'allume ma rue », permettant aux habitants d'allumer l'éclairage public avec leur smartphone.

« Ce n'est pas une application », précise d'emblée Christine Bost, maire socialiste d'Eysines et présidente de la métropole. « Il faut aller sur le site jallume.fr et se géolocaliser, sans avoir à s'identifier. Une ampoule apparaît et en appuyant dessus, elle allume la rue dans laquelle vous êtes et celles aux alentours. »

Depuis plusieurs années, la ville d'Eysines a en effet mis en place l'extinction nocturne de ses quelque 4000 candélabres entre 1 heure et 6 heures du matin, détaille Christine Bost, « pour la préservation de la biodiversité et la préservation des finances publiques ». La pollution lumineuse aurait en effet des conséquences néfastes sur plusieurs espèces animales comme les chauves-souris, mais également sur la santé des citadins. À Eysines, une heure d'extinction représente environ 25.000 euros d'économies par an.

Le mécanisme « J'allume ma rue » représente cependant un premier coût d'investissement de 75.000 euros ainsi qu'un abonnement annuel de 10.000 euros. Une somme amortie par l'augmentation à venir de la durée de l'extinction nocturne en 2025, qui pourrait commencer à partir de minuit ou 11h30 en hiver, entraînant ainsi de nouvelles économies. La mairie d'Eysines disposera en outre de statistiques (créneau horaire par créneau horaire, différents endroits allumés, etc.), permettant d'éventuels aménagements.

Le dispositif mis en place à Eysines serait « une façon de répondre aux inquiétudes et aux angoisses que peuvent avoir les habitants quand ils rentrent tard », considère l'élue socialiste

Le temps de préparation est de 20 minutes.

Chaque sujet est composé de trois textes

Le passage à l'oral, d'une durée totale de 10 minutes, se décompose en deux étapes successives : la présentation de votre analyse (5 min) suivie d'un échange avec le jury (5 min).

Pour la présentation :

- Enoncez le thème général du sujet.
- Pour chaque texte, présentez les arguments principaux et la/les problématique(s) associée(s).
- Faites la synthèse des informations contenues dans les trois documents et mettez-les en perspective.

Le jury échangera ensuite avec vous sur des questions relatives au sujet.

Ouest-France, Louis ROCHE, Publié le 08/05/2025

« La filière est en crise » : le réemploi du textile sarthois en danger face à la fast-fashion

À La Flèche (Sarthe), l'association Monde solidaire repose en grande partie sur la vente de vêtements de seconde main. Face à l'importance prise par la fast-fashion, la filière du réemploi textile en France est en crise et l'association n'y échappe pas.

Cette dernière se matérialise notamment par l'arrêt d'activité de la société Emmarel, qui s'occupait de collecter les vêtements trop abîmés pour être réemployés, et l'arrêt d'Écotextile.

Chaque semaine, quatorze tonnes de vêtements sont collectées. « C'est un chiffre qui augmente de plus en plus. D'après les projections, on devrait passer à 21 tonnes par semaine d'ici cinq ans. » Un chiffre qui s'explique par l'explosion de la fast-fashion en France depuis 2022.

Si l'augmentation des dons pourrait être vue comme une bonne chose, il y a plusieurs problèmes : « Lorsque l'on nous donne des vêtements tachés, troués ou humides, on ne peut pas le revendre au magasin, avant c'était collecté par Emmarel mais plus maintenant. » Le second problème est lui lié à la fast-fashion. « Avant, le textile était réutilisé ou réemployé. Maintenant, les débouchés sont bloqués car il y en a trop et la qualité n'est pas suffisante pour être réemployée », assure la directrice.

Monde solidaire a déjà identifié des solutions à son échelle même si elle « n'y arrivera pas si des décisions ne sont pas prises à l'échelle nationale ». Parmi celles-ci : La sensibilisation auprès des donateurs et des consommateurs ; l'installation d'un espace petits défauts pour vendre des vêtements abîmés mais réparables et l'extension de l'espace mercerie qui interviendra mi-mai ; ou encore ouvrir le magasin plus souvent à partir de septembre. Autre solution envisagée, la création, à long terme, d'un espace industriel d'effilochage du textile derrière les locaux.

Le Monde, Julia Faure, dimanche 30 avril 2023

Les marques de "fast fashion" sont responsables de la pollution causée par leurs vêtements

L'Afrique est devenue la poubelle de nos vieux vêtements. Rapports, documentaires, reportages nous ont décrit ces derniers mois une situation insoutenable : des plages du Ghana jonchées de déchets textiles en provenance d'Europe, une mégadécharge saturée de vêtements au Kenya, la dissémination de fibres plastiques dans l'environnement, mettant en danger la santé des populations locales et les milieux aquatiques…

L'Europe exporte plus de trois fois plus de vêtements usagés qu'au début des années 2000, alerte l'Agence européenne de l'environnement. Chaque année, des milliards de vieux vêtements occidentaux sont débarqués en Afrique ou en Asie. A elle seule, la France en exporte un demi-milliard.

A l'origine de ce déluge textile : la « fast fashion », désormais détrônée par l'ultra fast-fashion des sites de vente en ligne. Leur succès commercial s'appuie sur des prix dérisoires, mais aussi sur une stratégie d'incitation incessante à la consommation. La démesure de l'offre en est l'une des composantes, lorsque des milliers de nouvelles références sont mises en ligne chaque jour, créant autant de besoins artificiels.

En plus de ses impacts sociaux et environnementaux dramatiques lors de la phase de fabrication, la surproduction textile génère une quantité de déchets que nous, pays occidentaux, ne sommes pas en mesure de prendre en charge.

La liste des victimes de la fast fashion ne fait que s'allonger de jour en jour : ouvrières au Bangladesh, population au Ghana, mais aussi des enseignes comme Camaïeu ou Kookaï, dont l'équilibre économique est mis en péril par le déferlement des vêtements bas de gamme de la fast fashion. Et, quant à eux, les acteurs du tri et de la collecte sont non seulement mis en cause pour une pollution qui n'est pas de leur fait, mais les milliers d'emplois souvent en réinsertion qu'ils génèrent s'en trouvent menacés.

Julia Faure est la cofondatrice d'une marque de vêtements éthiques

Carenews, publié le 21 mai 2025, Mise à jour le 21 mai 2025, Elisabeth Crépin-Leblond

L'éco-score textile prochainement déployé en France

La méthodologie de l'Écobalyse élaborée par l'État doit être déployée en France d'ici à la fin de l'année. Fonctionnant à partir de points cumulatifs, elle vise à informer le consommateur sur l'impact environnemental des vêtements depuis sa fabrication jusqu'à la fin de sa vie. Elle peut également pousser les marques à s'améliorer.

Son application doit être accompagnée du vote de la loi anti fast fashion, inscrit à l'ordre du jour du Sénat pour le 10 juin. Ce texte pourrait notamment lier à l'affichage environnemental à venir, un système de bonus-malus fiscal à destination des entreprises du textile.

Plusieurs critères environnementaux sont ainsi pris en compte par l'Écobalyse : impact carbone, pollution de l'eau, rejets de microplastique, impact sur la biodiversité… Plus le score du vêtement est élevé, plus son impact négatif sur l'environnement est jugé important.

En offrant une méthode de calcul du coût environnemental, l'Écobalyse permet de comparer entre différents produits textiles, mais aussi, dans le futur, entre des produits de différents secteurs. Il sera possible de comparer l'impact d'un vêtement avec celui d'une plaquette de chocolat par exemple.

La dirigeante de Clear Fashion estime la méthode gouvernementale complémentaire à celle du Fashion Score développé par son entreprise. Ce dernier ajoute à la dimension environnementale, des aspects sociaux, de santé et d'impact sur les animaux. Des critères non pris en compte dans la méthode gouvernementale.

Pour l'instant, le déploiement du dispositif gouvernemental, sur les étiquettes des produits ou sur les sites Internet des fabricants, reposera en effet sur la base du volontariat des entreprises, au lieu d'être obligatoire comme initialement annoncé. À partir de 2026 cependant, n'importe quel acteur, notamment les associations de consommateurs, pourra générer par défaut les scores des vêtements, si la marque n'a pas réalisé elle-même la démarche. En cas de manque d'informations, le score généré se fondera alors sur les pires hypothèses possibles, afin d'inciter les entreprises textiles à plus de transparence.

Le temps de préparation est de 20 minutes.

Chaque sujet est composé de trois textes

Le passage à l'oral, d'une durée totale de 10 minutes, se décompose en deux étapes successives : la présentation de votre analyse (5 min) suivie d'un échange avec le jury (5 min).

Pour la présentation :

- Enoncez le thème général du sujet.
- Pour chaque texte, présentez les arguments principaux et la/les problématique(s) associée(s).
- Faites la synthèse des informations contenues dans les trois documents et mettez-les en perspective.

Le jury échangera ensuite avec vous sur des questions relatives au sujet.

Texte 1 : D'après *Le Monde* par Aurélie Blondel, Publié le 18 novembre 2024

Les cryptomonnaies, un investissement générationnel. Près d'un quart des 18 à 27 ans auraient déjà acquis des cryptoactifs, attirés par la spéculation comme par la technologie.

« On peut avoir 15 000 euros un jour, 6 000 le lendemain. J'ai appris à ne pas paniquer, à regarder la somme varier.» A 26 ans, Jérôme (qui n'a pas souhaité donner son patronyme) a déjà tiré des leçons de ses aventures cryptoactives. « Les premiers mois, j'achetais et je vendais souvent. Il ne faut pas. Il faut faire des recherches, être convaincu et attendre », estime ce développeur Web, qui s'est surtout renseigné sur X et sur des groupes Telegram, « pendant des heures la nuit, les premiers temps ».

Générationnels, les cryptoactifs ? Les jeunes sont en tout cas surreprésentés dans ce monde et le phénomène s'accentue. Parmi les Français en ayant déjà acquis, 57 % auraient entre 18 et 34 ans, 24 % moins de 25 ans, selon un sondage Ipsos-ADAN-KPMG mené en décembre 2023. Cette part des plus jeunes a doublé en un an malgré les polémiques autour de l'impact environnemental de ces technologies.

Réseaux sociaux et influenceurs

Owen Simonin, 27 ans, alias Hasheur, est l'un des plus réputés de ces crypto-influenceurs. *« Plein d'aspects des cryptos collent avec cette génération*, confirme l'entrepreneur aux 700 000 abonnés YouTube, qui vulgarise le sujet à coups de vidéos vitaminées. *Les plus jeunes aiment le côté ludique. Ils veulent que ça swingue, pas faire 2 % par an. Et les cryptos, ça bouge ! La plupart les découvrent en spéculant, mais souvent après ils s'intéressent à la technologie, aux projets : ces temps-ci, par exemple, les cryptos liées à l'intelligence artificielle cartonnent. Le sentiment d'être hors système, l'indépendance vis-à-vis des banques et des Etats plaisent aussi. »*

« Notre attrait pour les cryptos est aussi lié à une désacralisation des institutions financières, pense Aubin (prénom modifié), ingénieur de 26 ans qui s'y est intéressé dès 2016. *Notre génération post-2008 sait que si tout le monde a besoin de récupérer son argent à la banque en même temps, ce ne sera pas possible. »* Autre inquiétude dans les témoignages : la retraite. *« On a cette idée qu'on n'en aura pas, alors on gère le sujet »*, résume Aubin, qui investit aussi *« sur le long terme »* en actions.

Clientèle très masculine

Les jeunes ayant sauté le pas sont, comme leurs aînés, surtout des garçons, montrent les sondages et les statistiques des plateformes d'investissement. *« Les détenteurs de cryptos viennent souvent de deux mondes où les femmes sont peu présentes, les technos et la finance »*, rappelle M. Simonin. Chez Bitpanda France, la clientèle est à 80 % masculine et la proportion vaut aussi chez les jeunes, relève Alexis Bouvard, le directeur, qui rapporte par ailleurs *« un boom d'inscriptions pendant la crise sanitaire du Covid-19 »*.

Il distingue deux comportements. Les *tradeurs*, majoritaires chez les plus jeunes, *« misent sur la crypto avec cette*

croyance qu'ils gagneront beaucoup rapidement, ils cherchent des niches, achètent et vendent souvent », décrit-il. Les *holders*, à l'inverse, généralement plus âgés, *« s'intéressent aux valeurs les plus connues – bitcoin, ethereum, solana… –, se disant qu'à long terme elles ne perdront pas, et modifient peu leur portefeuille ».*

Aubin, qui explique avoir environ un millier d'euros en bitcoins et un peu d'ethereums, se classe *« côté* holders*, ceux qui croient en la crypto et la gardent »*. S'il raconte avoir aussi *« fait des tests plus aventureux, avec des cryptos pas sérieuses, les shitcoins, c'était sur des petites sommes »* qu'il était prêt à perdre. *« Il ne faut pas faire l'amalgame entre les deux démarches »*, insiste-t-il. Si l'envolée des cours de certaines cryptos, liée à l'élection américaine, peut donner envie de vendre, Aubin précise qu'il n'est *« pas dans cette optique »*.

Texte 2 : La plupart des NFT ne valent plus rien, d'après *Radio France*, publié le lundi 2 octobre 2023

Une étude américaine déclare que 95% des NFT n'ont plus aucune valeur. Il y a à peine deux ans, ces NFT, rattachés principalement à des œuvres d'art numériques, défrayaient la chronique dans une hystérie collective.

Une étude a été réalisée par Dapp Gambl, un collectif composé d'experts en cryptomonnaies. Elle s'appuie sur une analyse de plus de 73 200 collections de NFT et sur ce corpus, plus de 69 700 n'aurait plus aucune valeur. De quoi donner des sueurs froides aux près de 23 millions de détenteurs de NFT dans le monde.

Ces jetons non fongibles, un actif numérique que l'on pourrait voir comme un certificat d'authenticité numérique, sont stockés dans la Blockchain, une sorte de registre qui compile l'historique et les caractéristiques de l'actif. Les NFT s'échangent sur des places de marché grâce à l'Èthereum, un cryptoactif et une cryptomonnaie comme le Bitcoin. En 2021, des ventes records avaient été organisées par les salles de ventes célèbres. Chez Christie's par exemple, l'œuvre « Everydays » de l'artiste américain Beeple s'était vendue à 69 millions de dollars. Une année hors norme pour les NFT qui ont connu une notoriété planétaire, tapissant les unes de médias grand public et les écrans des musées du monde entier.

Un marché définitivement mort ?
Comme souvent dans l'écosystème des nouvelles technologies, le destin prêté aux NFT était grand. Ils étaient censés révolutionner le marché de l'art, permettre aux artistes numériques de sortir de l'anonymat. Tout cela a été en partie vrai. Mais les NFT sont vite devenus une bulle spéculative où les ventes ne rimaient plus à rien. Entre autres, la capture d'écran du premier Tweet du patron du réseau social de l'époque, Jack Dorsey, un NFT vendu 2,9 millions de dollars et désormais valorisé à… quelques dizaines de billets verts.

Ainsi, les projets insignifiants vont sûrement disparaître pour laisser place aux seules initiatives ayant véritablement de l'intérêt. Les NFT ont un avenir dans l'univers des Jeux vidéo, car ce procédé permet de créer simplement de la valeur, notamment sur les objets virtuels qui s'échangent entre joueurs. Les plus optimistes pensent même que cette étude va susciter un effet rebond en stimulant les collectionneurs.

Texte 3 : D'après *Capital*, par Stéphane Barge, publié le 27/01/2025
Ledger : après le kidnapping du cofondateur, quels risques pour les clients aux données piratées ?

Le spécialiste français des cryptomonnaies a par le passé été victime d'une double fuite de données, concernant plusieurs milliers de clients. Ces propriétaires de devises numériques doivent-ils craindre d'être pistés par les escrocs ?

Devenue une référence mondiale dans son secteur, la startup française Ledger a inventé un portefeuille numérique pour protéger les devises des propriétaires de cryptomonnaies. Mais le succès de l'entreprise et l'envolée du bitcoin font de ses utilisateurs une cible convoitée par les hackers chevronnés, déterminés à percer ses petits coffres-forts numériques conçus par des as de la cybersécurité. Censé, selon son PDG Pascal Gauthier, être inviolable, son dispositif a pourtant déjà été pris en défaut fin 2023, quand des pirates avaient réussi à dérober l'équivalent de 600 000 dollars à certains de ses clients.

Les noms de 16 000 propriétaires français de cryptomonnaies dévoilés

Cette vulnérabilité a vite été corrigée par ses ingénieurs. Mais aujourd'hui, des doutes subsistent sur la capacité de l'entreprise à protéger les données personnelles de ses utilisateurs. En octobre, la Cnil lui a infligé une amende de 750 000 euros pour avoir failli à son devoir de sécurité envers ses clients. En cause, les deux fuites de données que le cador français des cryptos avait essuyées coup sur coup, en 2020. Ledger n'avait alors pas pu empêcher des hackers de dérober des informations personnelles de ses clients et prospects, parmi lesquels plus de 16 000 français.

Les clients abusés passent à l'attaque

« *C'est un peu comme si la société qui vous avait vendu votre coffre-fort se mettait à divulguer votre identité et votre adresse à la terre entière* », estime Romain Chilly, avocat au cabinet ORWL. Ce spécialiste des litiges liés aux cryptomonnaies a porté l'affaire devant le Tribunal judiciaire de Paris, pour le compte d'une vingtaine d'ex-clients de Ledger, qui ont perdu leurs actifs après avoir été la cible d'opérations de phishing ou, pour l'un d'eux, menacé devant son domicile.

Plutôt que de chercher à pirater les propriétaires de bitcoins, les voleurs ont de plus en plus tendance à s'en prendre physiquement à eux, jusqu'à les enlever eux ou l'un de leurs proches, pour réclamer une rançon. C'est ce qu'a une nouvelle fois rappelé la semaine dernière l'enlèvement brutal de David Balland, un pionnier français des cryptomonnaies et cofondateur de Ledger, kidnappé près de Vierzon (Cher) avec sa compagne, à des fins d'extorsion.

Série inquiétante d'enlèvements

Un cas loin d'être isolé. Vendredi, deux jours seulement après la libération des deux otages, un autre entrepreneur du secteur des cryptomonnaies s'est fait séquestrer près de Troyes (Aube). Fin décembre, le père de Switzy, un influenceur spécialisé dans les cryptomonnaies qui opérait depuis Dubaï, avait été enlevé dans la Sarthe. Les ravisseurs ont fait parvenir une demande de rançon à son fils. Un peu plus tôt l'été dernier, c'est le père de TeufeurS, un autre influenceur, qui avait été la proie de kidnappeurs, dans la même région, et toujours dans le même but : obtenir le versement d'une rançon en bitcoins.

Le temps de préparation est de 20 minutes.

Chaque sujet est composé de trois textes

Le passage à l'oral, d'une durée totale de 10 minutes, se décompose en deux étapes successives : la présentation de votre analyse (5 min) suivie d'un échange avec le jury (5 min).

Pour la présentation :

- Enoncez le thème général du sujet.
- Pour chaque texte, présentez les arguments principaux et la/les problématique(s) associée(s).
- Faites la synthèse des informations contenues dans les trois documents et mettez-les en perspective.

Le jury échangera ensuite avec vous sur des questions relatives au sujet.

Texte 1 : D'après *Le Figaro*, Par Emma Ferrand, Publié le 10 avril 2025

Interdiction du téléphone au collège : quel bilan pour l'expérimentation de la pause numérique, généralisée à la rentrée ?

Depuis septembre 2024, 50.000 élèves vont en classe sans portable. Après sept mois d'expérimentation dans 180 collèges, Élisabeth Borne a décidé de généraliser ce dispositif à la rentrée prochaine. Une fausse bonne idée pour les enseignants et parents.

Les téléphones des collégiens devront rester à la maison ou dans des casiers durant les heures de cours à compter de la rentrée de septembre 2025. C'est ce qu'a annoncé ce mercredi 9 avril la ministre de l'Éducation nationale Élisabeth Borne. Alors que depuis la rentrée dernière, 50.000 élèves répartis dans près de 200 établissements expérimentent ce dispositif, le ministère a décidé de généraliser la *« pause numérique »* - voulue par l'ancienne ministre Nicole Belloubet - à tous les adolescents, de la classe de sixième à la troisième.

Une annonce qui étonne les syndicats de professeurs, alors qu'aucun bilan de cette expérimentation n'a été dressé. *« On n'a pas eu de retour des établissements et des élèves à ce sujet. On se demande si cela a été efficace, et comment ce système va se généraliser »*, avance Maxime Reppert, vice-président du Snalc (Syndicat national des lycées et collèges). Même son de cloche pour les parents d'élèves. *« Nous n'avons eu aucun bilan, aucun temps d'échange avec le ministère à ce sujet. On ne sait pas quels établissements étaient concernés, quelles méthodes étaient utilisées. On ne comprend pas »*, partage Grégoire Ensel, vice-président de la FCPE (fédération des conseils de parents d'élèves).

Une loi interdit le portable au collège depuis 2018

Surtout, enseignants et familles se demandent si ce dispositif est vraiment utile. La loi interdit en effet depuis 2018 l'utilisation du téléphone portable dans les écoles maternelles, primaires et dans les collèges. Les élèves ont toutefois le droit de les avoir sur eux, s'ils sont éteints et rangés dans un casier ou dans un sac. Cette interdiction est valable *« pendant toute activité liée à l'enseignement qui se déroule à l'extérieur de leur enceinte, à l'exception des circonstances, notamment les usages pédagogiques, et des lieux dans lesquels le règlement intérieur l'autorise expressément »*, précise l'article 511-5 du code de l'éducation. S'ils ne respectent pas cette consigne, les élèves peuvent voir leur téléphone se faire confisquer par un personnel de direction, d'enseignement, d'éducation ou de surveillance. Le règlement intérieur fixe les modalités de sa confiscation et de sa restitution.

Maxime Reppert ne comprend donc pas pourquoi un nouveau dispositif doit être en place. *«J'ai peur que cela ne change pas grand-chose. On est d'accord, l'usage du téléphone n'a rien à faire dans les collèges. Mais peut-être pourrait-on vraiment respecter la loi de 2018 avant de mettre en place d'autres mesures ? Il faut avant tout responsabiliser les parents et les élèves »*, estime l'enseignant. D'autant que la mise en place de la pause numérique à tous les établissements ne va pas être une mince affaire. *« On va mettre la pression à la vie scolaire, cela va être un casse-tête organisationnel »*, craint Maxime Reppert du Snalc.

Un avis partagé par Olivier Raluy, du Snes-FSU. Car si aucun bilan n'a été adressé aux parents et professeurs, les établissements concernés par l'expérimentation ont pu remonter leurs impressions à leurs collègues. *« C'est un travail contraignant le matin pour eux de récupérer tous les téléphones et de les rendre à la fin des cours. Ils se demandent quelles sont les garanties en cas de vol de l'appareil, quelles sanctions apporter aux élèves qui ont gardé leur portable. Il y a plusieurs points à prendre en compte avant la généralisation »*, évoque le représentant syndical.

Un contrôle des sacs quasi impossible

D'autant que le personnel de l'établissement n'aura pas la possibilité de vérifier les sacs des élèves chaque matin. *« Aujourd'hui, un personnel d'établissement ne peut faire qu'un contrôle visuel d'un sac, avec l'autorisation de l'élève »*, explique Olivier Raluy. Certains adolescents malins pourront donc affirmer à leur arrivée à l'école qu'ils ont laissé leur portable chez eux, et l'avoir finalement dans une poche. D'autres, redoublant d'imagination, ne manqueront sans doute pas de laisser un ancien téléphone dans leur casier, et de garder le leur sur eux toute la journée.

Les élèves ne laisseront pas leur portable dans n'importe quel casier. Les départements, en charge de la gestion des collèges, devront financer la mise en place de ces petits casiers dédiés aux téléphones des élèves. *« Là encore, cela va représenter un certain coût. Cet argent, les collèges auraient aimé le voir dépensé dans d'autres travaux, plus urgents »*, partage le vice-président du Snalc. Grégoire Ensel, de la FCPE, estime qu'il serait *« plus intéressant d'investir cet argent dans des surveillants supplémentaires, pour contrôler l'utilisation du portable et lutter contre le harcèlement »*. Pour lui, il serait surtout préférable d'*« enseigner aux élèves les risques liés aux réseaux sociaux, et de leur apprendre à s'en servir, plutôt que de leur interdire sans leur expliquer »*.

<u>Texte 2 :</u> D'après *Le Monde*, Par Sylvie Lecherbonnier, Publié le 27 mars 2024

Accompagner les parents face aux écrans : un nouveau rôle pour l'école ?

Alors que le gouvernement a lancé une réflexion sur l'exposition des enfants aux écrans, la tentation existe de s'appuyer sur les établissements scolaires pour atteindre les familles.

Comment sensibiliser les parents aux risques liés au numérique et à l'exposition aux écrans de leurs enfants ? La question taraude les pouvoirs publics, singulièrement depuis le lancement par Emmanuel Macron en janvier d'une commission d'experts chargée d'émettre des propositions sur le sujet, et dont les conclusions sont attendues en avril. L'école semble l'intermédiaire tout trouvé.

« Qui s'occupe des parents aujourd'hui ? s'interroge ainsi Marie-Caroline Missir, directrice générale du réseau de formation des enseignants Canopé et membre de cette commission. *Bien sûr, ce n'est pas aux enseignants de s'en charger, mais l'école peut être un lieu de rencontres, de dialogues, qui fait le lien entre les différents temps de l'enfant et permet de donner des repères aux familles. »*

« Il nous faut embarquer les parents avec l'objectif de mieux encadrer les pratiques de leurs enfants », abonde Audran Le Baron, directeur du numérique pour l'éducation au ministère de l'éducation nationale. La Rue de Grenelle travaille ainsi sur un *« guide des bons usages »* en particulier aux années charnières de la scolarité comme l'entrée au collège.

« Logique partenariale »

L'éducation nationale réfléchit en parallèle à accompagner les familles les plus éloignées du numérique pour leur permettre de suivre au mieux la scolarité de leurs enfants. Dans le Val-d'Oise, l'un des douze territoires numériques éducatifs expérimentaux, la direction académique tente d'identifier ces familles, en croisant les données de connexion de l'espace numérique de travail déployé dans toutes les écoles du département avec les outils d'inscription périscolaire de communes partenaires. Ces institutions proposent ensuite à ces parents de suivre des ateliers ou de recourir à l'aide d'autres parents dit « ressources ». Philippe Alverny, inspecteur de l'éducation nationale dans ce département, en est convaincu : l'école *« ne peut pas faire seule mais doit participer. La logique partenariale prime »*.

De là à éduquer les parents ? L'idée fait bondir plus d'un acteur. *« Il ne peut pas y avoir d'actions à visée contraignante ou de stigmatisation. Ce serait un mauvais procès face à des situations familiales parfois extrêmement complexes »*, juge Florence Prudhomme, secrétaire générale de la fédération de parents d'élèves FCPE. Malgré tout, en lien avec les associations de parents d'élèves ou d'autres membres du tissu associatif, des « cafés des parents » autour des usages du numérique se développent dans les établissements scolaires. Cette soirée ou matinée d'échanges a pour objectif de répondre aux différentes interrogations des familles.

Projet pédagogique

Stéphanie Collard, professeure des écoles en CM1 près de Charleville-Mézières, ne croit pas beaucoup à ce type d'actions. *« Ce sont les parents les plus sensibilisés qui viennent »*, juge-t-elle, estimant par ailleurs *« ne pas être une conférencière »*. Elle a préféré monter un projet pédagogique autour du temps d'écran des enfants. Chaque élève a dû noter chaque semaine pendant plusieurs mois la durée pendant laquelle il regarde la télévision, consulte un téléphone, joue sur la console ou utilise un écran quel qu'il soit. Les durées et les usages étaient analysés en classe.

« On peut être passif en regardant une vidéo ou actif en la fabriquant. Cela n'a pas la même incidence », remarque l'enseignante, même si, *« le mercredi, certains enfants peuvent rester sept heures devant un écran sans même s'en apercevoir »*. Pour Stéphanie Collard, *« hors de question d'être donneur de leçons ou d'émettre un quelconque jugement »*. En travaillant autour d'un projet en classe, *« l'école a toute sa place »*, selon l'enseignante : *« Elle crée du lien avec les familles tout en se fondant sur les compétences scolaires. »*

Le temps de préparation est de 20 minutes.

Chaque sujet est composé de deux textes

Le passage à l'oral, d'une durée totale de 10 minutes, se décompose en deux étapes successives : la présentation de votre analyse (5 min) suivie d'un échange avec le jury (5 min).

Pour la présentation :

- Enoncez le thème général du sujet.
- Pour chaque texte, présentez les arguments principaux et la/les problématique(s) associée(s).
- Faites la synthèse des informations contenues dans les trois documents et mettez-les en perspective.

Le jury échangera ensuite avec vous sur des questions relatives au sujet.

Texte 1: d'après « *le monde* »

Retour en mars 2020. Emmanuel Macron, comme beaucoup d'autres chefs d'État à travers le monde, annonce un confinement général pour lutter contre la pandémie de COVID-19. Cela a eu pour conséquence de changer drastiquement nos habitudes et notamment de changer notre environnement professionnel. En effet, pour les professions qui le pouvaient, le télétravail était devenu l'option privilégiée pour travailler. Une décision qui aurait eu pour conséquence de nous rendre plus heureux au regard d'une étude australienne publiée en 2021 dans la revue *PLOS One*.

Les bienfaits du télétravail

Ainsi, travailler depuis la maison aurait des effets particulièrement bénéfiques sur notre santé physique et mentale. En effet, les chercheurs de l'Université d'Australie du Sud ont démontré que lorsque les employés étaient en télétravail, leur qualité et leur temps de sommeil, leur alimentation, mais aussi leur bien-être général s'étaient améliorés.

Cela s'explique notamment par le fait qu'en télétravail, il n'est plus question de prendre la voiture ou les transports en commun pour se rendre "au bureau" qui peuvent être des sources de stress. En perdant moins de temps dans les bouchons ou à attendre un métro qui ne vient jamais ou bondé s'il finit par arriver, les employés en télétravail sont donc plus reposés, physiquement et mentalement, lorsqu'ils débutent leur journée de travail.

Côté alimentation, les chercheurs ont mis en avant que bien que le grignotage lors de pauses improvisées dans la cuisine avait pu augmenter, la qualité des assiettes préparées s'était améliorée. Une grande diversité dans la nourriture qui participe donc au bien-être physique.

Enfin, en plus d'une productivité, source d'inquiétudes par les dirigeants d'entreprise, qui a globalement stagné voire s'est améliorée, les employés avaient de meilleurs moyens de conjuguer vie professionnelle et vie privée. Cela a donc participé de manière générale à rendre les gens plus heureux.

Ses limites

Bien entendu, il convient de dire qu'il ne s'agit d'ici que d'une simple moyenne. Oui, le télétravail nous rendrait plus heureux, mais pour d'autres personnes ce n'est pas forcément le cas.

En effet, c'est pour cela que l'étude fait la distinction entre le télétravail que l'on subit et celui que l'on choisit. C'est le deuxième qui contribue majoritairement à notre bonheur d'après l'étude.

En effet, travailler depuis la maison n'est pas toujours une partie de plaisir. Quand il est subit, le télétravail isole au regard des interactions sociales et nous enferme dans un environnement unique qui ne change jamais. Surtout quand cet environnement n'est pas fait pour que l'on y reste pendant une période prolongée sans en sortir. On pense

notamment aux personnes qui habitent dans des immeubles sans balcon ou sans jardin qui permet tout simplement de prendre l'air et de ne pas rester enfermé entre quatre murs.

Mais aussi aux personnes qui pourraient travailler dans un environnement familial ou privé instable pour qui, justement, le télétravail imposé pendant le confinement n'a pas du tout été une partie de plaisir.

<u>Texte 2</u> : D'après *le figaro,* publié le 15 mars 2021

Selon les calculs de l'institut Sapiens, cette efficacité a notamment contribué à préserver plus de 200 milliards d'euros de PIB en 2020.

Le télétravail rend les salariés plus efficaces. C'est ce qui ressort de l'étude publiée ce lundi par l'Institut Sapiens. Selon le think tank, la productivité des employés travaillant à distance a augmenté de 22%. Un chiffre, indique les auteurs, tiré d'une étude du cabinet Kronos sur le télétravail datant de 2016 mais toujours d'actualité. «*Notre laboratoire travaille de son côté sur une modélisation par rapport au premier confinement. Dans ses premières estimations, il est à 23% de hausse de la productivité, ce qui recoupe le chiffre de Kronos. Pour nous cette donnée est donc totalement pertinente, même quatre ans après*», explique Erwann Tison, directeur des études de l'Institut Sapiens

Les raisons sont multiples. Parmi elles, une réduction des «*distractions et perturbations*», selon les auteurs, telles que les pauses-café, les déjeuners à rallonge, les bruits environnants ou encore les «*réunions inutiles et chronophages qui nuisent à la productivité*». Le temps de trajet économisé s'est par ailleurs transformé en temps d'activité ou en temps de sommeil économisé, permettant aux salariés d'être en meilleure forme.

Conséquences positives sur le PIB

Autre élément positif : le travail à distance permettrait d'augmenter la motivation et la responsabilisation des salariés. Ces derniers ont par ailleurs une meilleure gestion de leur emploi du temps. Les auteurs de l'étude pensent également que le télétravail permettrait de résoudre « *les nombreux dysfonctionnements managériaux* », souvent source de conflit ou d'absentéisme.

Ces effets positifs ont eu des conséquences économiques concrètes depuis que le télétravail s'est imposé aux Français l'an dernier, assure l'institut Sapiens. En permettant aux entreprises de poursuivre leur activité avec des gains de productivité, le télétravail aurait ainsi permis de sauvegarder entre 216 et 230 milliards d'euros de produit intérieur brut (PIB) en 2020. La fourchette se situerait entre 167 et 173 milliards de PIB lors du premier confinement, et entre 49 et 57 milliards lors du second, en novembre.

Effets pervers

Mais attention : le télétravail n'est pas forcément la panacée. Tout d'abord, «*il ne correspond pas à tous les profils* », expliquent les auteurs de l'étude. Les gains de productivité dépendent aussi du contexte dans lequel ce télétravail est réalisé. « *Pour de nombreux néo-télétravailleurs ou parents télétravaillant, ce gain de productivité originel serait en fait gommé soit par la période d'adaptation à cette pratique, soit par le potentiel dérangement représenté par la garde d'enfants »*, précise l'Institut Sapiens.

Par ailleurs, s'il s'impose sur le long terme, à 100%, sans suivi, il pourrait avoir l'effet inverse en entraînant une perte de productivité pouvant aller jusqu'à 20%. « *Il y a une productivité marginale décroissante qui arrive avec un télétravail à 100%, raison pour laquelle nous ne préconisons pas un recours total à cette pratique dans notre étude, mais plutôt 2 à 3 jours par semaine (ratio optimal selon nos estimations)*», explique Erwann Tison.

De nombreux salariés, lassés d'être tenus éloignés de leur bureau et de leurs collègues, font état de leur mal-être. Une enquête Harris Interactive publiée le mois dernier indiquait une augmentation du sentiment d'isolement, de stress et d'angoisse parmi ceux qui télétravaillent.

Conscient du problème, le gouvernement a fait évoluer le protocole sanitaire en entreprise en janvier pour permettre à ceux qui le souhaitent de revenir au bureau une fois par semaine. Entre-temps, les partenaires sociaux ont signé un accord national interprofessionnel (ANI) sur le télétravail censé mieux encadrer la pratique. Mais comme le martèle la ministre du Travail, Élisabeth Borne, la situation épidémique toujours inquiétante impose plus que jamais le recours au télétravail qui permettrait une réduction de 20 % à 30 % du risque de contamination. Les entreprises qui ne jouent pas le jeu s'exposent à des sanctions, rappelle-t-elle. Cinquante-deux mises en demeure ont ainsi été prononcées par l'Inspection du travail depuis le mois d'octobre dernier, selon le ministère du Travail.

Le temps de préparation est de 20 minutes.

Chaque sujet est composé de deux textes

Le passage à l'oral, d'une durée totale de 10 minutes, se décompose en deux étapes successives : la présentation de votre analyse (5 min) suivie d'un échange avec le jury (5 min).

Pour la présentation :

- Enoncez le thème général du sujet.
- Pour chaque texte, présentez les arguments principaux et la/les problématique(s) associée(s).
- Faites la synthèse des informations contenues dans les trois documents et mettez-les en perspective.

Le jury échangera ensuite avec vous sur des questions relatives au sujet.

Texte 1 : Tourisme spatial : un contre sens face à la crise climatique

Par Jérémy Hernando le 23 juillet 2021, Natura Science

Mardi 20 juillet, le milliardaire Jeff Bezos s'est rendu dans l'espace avec sa capsule New Shepard. Neuf jours plus tôt, le britannique fortuné Richard Branson l'avait devancé en s'envolant avec succès pour quelques minutes à la frontière de l'espace.

Les vols « suborbitaux » de Jeff Bezos et Richard Branson constituent un tournant sans précédent dans la genèse du tourisme spatial. On les appelle « suborbitaux » car leur vitesse reste insuffisante pour les placer en orbite. Durant ces vols, les millionnaires peuvent expérimenter l'apesanteur durant plusieurs minutes et admirer la courbure de la Terre.

Un tourisme lucratif au développement certain

La société de Richard Branson, Virgin Galactic, a déjà vendu 600 billets. Il faut débourser entre 200 000 et 250 000 dollars pour une place à bord du *SpaceShip Two.* A terme, le milliardaire britannique ambitionne de mener 400 vols par an. Si Richard Branson a dit réaliser un « *rêve d'enfance* » avec ce vol, le tourisme spatial représente aussi un intérêt lucratif certain. Selon une étude de marché récente, l'industrie du tourisme spatial pourrait dépasser 2,5 milliards de dollars dès 2031. Ce marché connaîtrait également une croissance de plus de 17% par an au cours des dix prochaines années.

De par leur caractère exceptionnel, les émissions de dioxyde de carbone (CO_2) des vols spatiaux restent encore faibles. Seul 0,0000059% des émissions mondiales de CO_2 en 2018 seraient dues aux fusées, selon une étude de Everyday Astronaut. Mais avec l'essor prévu du tourisme spatial, son impact environnemental va lui aussi augmenter.

Des quantités énormes de CO_2 rejetées

"*Le spatial a un énorme impact environnemental*" , résume François Graner, biophysicien à l'université Paris-Diderot, contacté par *Natura Sciences*. Les chercheurs rappellent que les virées stratosphériques de Richard Branson représentent "*4,5 tonnes de CO_2 par passager*" . Or, pour respecter les objectifs de l'Accord de Paris, chaque personne devrait produire moins de 2 tonnes de CO_2 chaque année. Un vol avec Virgin Galactic "*équivaut à faire le tour de la Terre, seul dans une voiture moyenne*" , illustrent les chercheurs.

Les fusées Falcon de SpaceX ne sont pas en reste. Elles utilisent une combinaison de kérosène et d'oxygène liquide pour se propulser. D'après le rapport d'évaluation environnementale de la fusée Falcon 9 cité par les chercheurs, un vol complet émettra 1150 tonnes de CO_2. C'est l'équivalent de 638 ans d'émissions de CO_2 d'une voiture moyenne parcourant 15 000 km par an.

On ne trouve sur Terre que des quantités infimes d'hydrogène sous forme naturelle. Pour pouvoir propulser ses fusées, Blue Origin doit donc en produire. Il existe deux procédés principaux pour en obtenir. Le premier consiste à décomposer de l'eau à l'aide d'un courant électrique, ce qu'on appelle l'électrolyse, pour obtenir de l'hydrogène. Mais on peut aussi en produire à partir de pétrole ou de gaz naturel. Or, "*la grande majorité de l'hydrogène que l'on produit actuellement est réalisé à partir de pétrole*" , rappelle François Graner. « *On ne fait que déplacer le problème* » de la pollution, souligne-t-il.

Le procédé de propulsion utilisé par Blue Origin rejette également de grandes quantités de vapeur d'eau. Or cette eau rejetée dans l'atmosphère peut impacter la mécanique de formation des nuages, et donc le nombre de nuages dans l'atmosphère.

Texte 2 : Le tourisme spatial peut-il être utile?

Publié le 09/04/2022 dans l'Express

Ces vols moins longs permettent de tester le concept, avant de dépenser davantage d'argent pour les envoyer plus haut, souligne la chercheuse. "*La prolifération de ces prestataires nous permet de tester des projets plus risqués et innovants*", ajoute-t-elle. Certaines entreprises, comme Virgin Galactic, ont pour leur part annoncé vouloir faire directement voler des scientifiques avec leurs expériences.

Le tourisme spatial représente également une source de financement pour développer de nouvelles technologies de vol de façon drastiquement différente des agences gouvernementales.
Ces dernières fonctionnent avec l'argent du contribuable, et avancent donc extrêmement prudemment, tandis que les entreprises comme SpaceX n'ont pas peur de faire exploser des prototypes, selon un processus de développement plus rapide.
Tout gouvernement serait "*gêné de décrire publiquement les échecs dont SpaceX parle avec plaisir*", juge Mason Peck, professeur en aéronautique à l'Université Cornell.

Et quand la Nasa se concentre sur des innovations scientifiques de pointe, les entreprises cherchent elles à améliorer la cadence et la rentabilité des lancements, grâce à des vaisseaux réutilisables. Pour le moment, les vols spatiaux restent très chers, et risqués. Les rendre plus fréquents doit permettre d'à la fois réduire les coûts, mais aussi d'améliorer la sécurité, selon les experts. "*Plus on pratique, plus on réussit*", a souligné à l'AFP M. Peck, également ancien responsable de la stratégie technologique de la Nasa.
Un parallèle peut être dressé avec l'aviation, au départ également réservée à une poignée de privilégiés : "*Cela a commencé avec beaucoup d'accidents, d'entreprises différentes avec diverses idées sur la façon de construire des avions*", rappelle George Nield, ancien chef du bureau chargé de l'espace commercial pour l'autorité américaine de l'aviation (FAA). C'est aujourd'hui le moyen de transport le plus sûr.

Selon les experts, difficile d'imaginer aujourd'hui l'impact futur du transport spatial. "*Dans les 10 prochaines années, je suis assez sûr qu'on verra des entreprises transporter des gens d'un point à un autre de la Terre en une heure*", soutient M. Nield. "*Cela pourrait arriver sans le tourisme spatial, mais cela prendrait plus de temps.*"

Le dernier argument avancé a paradoxalement à voir avec le climat. Quiconque observe la planète depuis l'espace se rend compte de sa fragilité et de la finesse de son atmosphère. L'espoir est donc qu'en rentrant, les touristes spatiaux s'engagent davantage dans la protection de l'environnement.
"*Cela vous donne un sentiment d'urgence à faire partie de la solution*", affirme Jane Poynter, cofondatrice de l'entreprise Space Perspective, qui prévoit d'emmener, dès 2024, des touristes observer la Terre dans une capsule tirée jusqu'à 30 km d'altitude par un immense ballon.
Ce vaisseau a justement été développé pour son impact environnemental minime. Contrairement à certaines fusées très polluantes, dont la contribution au changement climatique est pour le moment marginale mais pourrait devenir problématique si le nombre de lancements se multiplie.